

LA PREUVE PÉNALE : ÉVOLUTIONS, CONTROVERSE ET PERSPECTIVES

NOUVEAU

DU 8 AU 12 OCT. 2018

Inscription : avant le 31 août 2018

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

La notion de condamnation ne peut s'entendre que de la réunion d'éléments de preuve permettant de développer une argumentation valable et, à terme, l'énoncé d'une décision juste et ce, quel que soit le système judiciaire concerné.

Elle suppose la réunion parfois progressive et souvent complexe d'éléments, d'indices, de charges valant à terme preuves permettant d'emporter la conviction du juge dans le respect des cadres légaux, nationaux, communautaires et internationaux.

Le recueil de la preuve, la nature de la preuve, et les conditions de son utilisation font l'objet de toutes les attentions de la part des parties à l'audience comme du juge du fond, rédacteur à terme d'une motivation soumise le cas échéant aux voies de recours.

Autant d'étapes facilitées aujourd'hui par le progrès scientifique et médical, les nouvelles technologies, la qualité de l'expertise, la recherche d'éléments annexes à valeur probatoire comme le volet patrimonial, sans écarter la validité du témoignage.

La présentation des outils et services mis à la disposition de la justice, ainsi que la réflexion sur l'admissibilité de la preuve et l'évolution de la procédure pénale guideront intervenants et participants dans la recherche d'une démonstration de qualité.

Pédagogie

Cette session se propose, par une approche pluridisciplinaire (magistrats, enquêteurs, avocats, experts etc..) de dresser un panorama de cette problématique transversale. L'office du juge, sa marge d'appréciation, sa formation face aux experts, l'égalité des armes, les techniques d'interrogatoire, le mécanisme psychologique de l'aveu seront quelques-uns des thèmes abordés.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante, avec des estimations du nombre de victimes dans le monde variant de 700 à 900 000 personnes.

Il s'agit d'une activité particulièrement lucrative, décrite par certaines études comme la troisième source de revenus illicites après le trafic d'armes et de stupéfiants.

Phénomène multiforme, la traite des êtres humains soulève des problématiques d'exploitations sexuelles de femmes et d'enfants, de protection des femmes contre les violences, de criminalité organisée, de travail illégal et de migration. Cette pluralité d'infractions nécessite cependant une approche judiciaire globale.

En réaction à cette criminalité qui porte atteinte à la dignité humaine, l'Union européenne et plusieurs organisations internationales se sont mobilisées, faisant de cette lutte une priorité. La France s'est également engagée dans un plan interministériel contre la traite des êtres humains.

Pédagogie

Cette formation, sous forme d'exposés et de conférences-débats, déclinera les différentes manifestations de la traite des êtres humains, posera un éclairage sur les textes internationaux et nationaux et, outre l'étude des moyens opérationnels de l'enquête et du traitement judiciaire, analysera les critères d'identification des victimes en vue d'appréhender leur protection et leur prise en charge.



DU 19 AU 23 NOV. 2018

Inscription : avant le 28 sept. 2018

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Cette session de formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée en matière pénale.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24